



DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 4 avril 2017

L'an deux mil dix-sept, le quatre avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 21

Date de convocation du Conseil Municipal le 28 mars 2017

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Catherine MAIGNAN, Baptiste JAUNEAU, Nadège FONTAINE, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Hélène LORME (jusque 20h28), ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Catherine MAIGNAN,
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
François LENHARD, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Daniel HOAREAU.

Absents :

Christine CABEZAS

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h58

Secrétaire : Baptiste JAUNEAU

FINANCES

DC.17.009 - Fourniture, livraison, installation et raccordement d'équipement d'un self-service pour restaurant scolaire destiné aux enfants de 6-12 ans

Conformément à l'article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et à l'article 26 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une mise en concurrence « procédure adaptée » a été lancée le 27 septembre 2016 concernant la fourniture, livraison, installation et raccordement d'équipement d'un self-service pour restaurant scolaire destiné aux enfants de 6-12 ans. Quatre entreprises ont été consultées : QUIETALIS, FRICOM, AXIMA REFRIGERATION et BENARD.

La réception des plis était fixée au 18 octobre 2016 à 12h00.

Une commission s'est réunie pour l'ouverture des plis et a enregistré les plis suivants :

N° PLIS	ENTREPRISES	MONTANTS OFFRE DE BASE HT
PLI N°1	BENARD	55 168.80 €
PLI N°2	AXIMA	47 450.40 €
PLI N°3	QUIETALIS	59 540.17 €
PLI N°4	FRICOM	52 960.82 €

Compte tenu de l'objet du marché, les plis ont été analysés suivant les critères ci-après :

Critères et sous-critères	Pondération
1-Prix des prestations	30.0 %
<i>Pas de sous-critère</i>	
2-Valeur technique	70.0 %
<i>2.1-Consommation énergétique des équipements (décrite dans les fiches techniques des équipements et/ou dans le mémoire technique fournis par le candidat).</i>	<i>10.0 %</i>

2.2-Qualité des équipements : composition de fabrication des équipements, qualité de l'inox,...) décrite dans les fiches techniques des équipements et/ou dans le mémoire technique fournis par le candidat.	30.0 %
2.3-Description dans le mémoire technique de la mise en œuvre de la prestation d'installation comprenant également le nettoyage du chantier et le SAV durant le délai de garantie du matériel.	30.0 %

Considérant, après analyse, que l'offre de la société FRICOM SAS, représentée par Monsieur Christophe BENCHON, Président, située 45 rue Bernard Million à SAINT JEAN DE LA RUELLLE est l'offre économiquement la plus avantageuse, Monsieur le Maire décide de lui confier l'exécution des prestations du marché pour un montant total de 52 960.82 € HT soit 63 552.98 € TTC.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 13 avril 2017.

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 25 avril 2017.
et publication ou notification le : 25 avril 2017.



Le Maire

Christian DUMAS

Acte à classer

DC-17-009

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-04-25T14-23-11.00 (MI205662848)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20170413-DC-17-009-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Fourniture, livraison, installation et raccordement
d'équipement d'un self-service pour restaurant scolaire
destiné aux enfants de 6-12 ans

Date de décision : 13/04/2017



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publicsActe : DC.17.009 -FIN-fourniture livraison installation et raccordement équipement d'un self service pr resto scolaire destine aux enfants de 6-12 ans.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 25/04/17 à 14:23

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 25/04/17 à 14:23

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 25/04/17 à 14:37